

SCHLIERBACH Espace entreprises

Des liens se tissent au sein de "La Pépinière"

Après quatorze mois d'existence, l'Espace Entreprises « La Pépinière », située dans la zone d'activité de Schlierbach, poursuit son développement en lançant la création d'une association des entrepreneurs de la Pépinière.



Hugues-Emmanuel Ritz, directeur de BTA Aeroproduct, entreprise spécialisée dans l'assemblage de composants critiques pour cabine d'avion.



Stéphane Maire, fondateur de SMA-Tactifrance, fabriquant et installateur de matériel podotactile pour les malvoyants et les aveugles.

Catherine Gouttefarde. Certains se connaissaient déjà pour s'être croisés près de la machine à café ou dans les couloirs. Dans une ambiance très scolaire, la réunion débute par un traditionnel tour de table où chacun présente sa société sous les regards intéressés des autres entrepreneurs.

« Un problème informatique, appelez Sylvain »

Rapidement, l'une des raisons d'être de la Pépinière apparaît : l'entraide et le rapprochement entre les entreprises. Sylvain Lacroix, de chez Avenir Promotions, invite ses camarades à profiter de ses compétences en informatique. Des liens se créent autour de l'aluminium, un matériau que Mostofa Aboufaraj (MA Consulting) connaît bien et qui intéresse particulièrement les entrepreneurs installés dans les ateliers. La proximité permettra forcément à des partenariats de naître et de profiter à chaque partie. Après tout, l'objectif d'une pé-

pinère n'est-il pas de grandir ensemble ?

Un club des entrepreneurs du Pays de Sierentz

Principal sujet à l'ordre du jour, la création d'une association des entrepreneurs de la Pépinière. Dans l'idéal, cette association devrait voir le jour avant l'été. Le nom reste à déterminer, mais une chose est sûre, l'idée emballa tout le monde. Danielle Sellig, organisatrice d'événements sportifs, ni voit « que du plus ». Il faut avouer que le projet à de quoi séduire.

L'objectif de cette association est double : préserver le lien entre les entreprises après leur départ programmé de la Pépinière, et multiplier les actions communes dans le but de réduire les frais. Première action concrète envisagée, la création d'un fascicule présentant chaque entreprise qui permettrait de se faire connaître par le plus grand nombre. La communication est l'un des enjeux majeurs de ces jeunes sociétés en quête de



Edwige Furtos-Kielwasser, jeune architecte spécialisée dans l'écoconstruction (www.ekarchitecte.fr).



Sylvain Lacroix, promoteur immobilier chez Avenir Promotions.

Depuis quelques semaines, l'effervescence règne au sein de Pépinière. L'arrivée de quatre nouvelles sociétés a permis à ce projet soutenu par les collectivités locales d'atteindre son objectif premier, l'occupation de l'ensemble de ses locaux. Aujourd'hui, les cinq ateliers et cinq bureaux sont occupés par de jeunes entreprises aussi diverses que SMA-Tactifrance

qui fabrique et installe du matériel podotactile pour les malvoyants et les aveugles, Avenir Promotions, spécialisé dans l'immobilier, ou encore BTA Aeroproduct, filiale de BTA, leader européen d'aménagement intérieur d'avions. Vendredi 11 avril, la plupart des responsables de ces dix sociétés se rencontrent officiellement pour la première fois lors d'une réunion organisée par la directrice des lieux,

clients. Une journée porte ouverte devrait d'ailleurs se tenir cet automne afin d'attirer les forces économiques de la région.

Tous les chefs d'entreprise bénéficieraient de ce rapprochement, mais pas seulement. Les employés en profiteraient aussi, notamment en intégrant un comité d'entreprise qui leur donnerait accès à des réductions sur les places de cinémas, les voyages, etc. Pour Catherine Gouttefarde, en charge du projet, l'idée est

de créer un réseau d'entreprises au sein du Pays de Saint-Louis, sous l'égide des collectivités locales qui ont financé la Pépinière. Ils espèrent ainsi dynamiser l'activité économique de la région.

Dorénavant, il ne reste plus aux différents acteurs qu'à mettre en place ce projet. Première étape, élire un conseil d'administration et définir le rôle de chaque partenaire au sein de cette nouvelle structure prometteuse. ■

SÉBASTIEN FREYMANN

Trois questions à Catherine Gouttefarde



Catherine Gouttefarde, directrice de la Pépinière.

- **Quels intérêts pour une entreprise d'intégrer la Pépinière ?**

- **Catherine Gouttefarde :** Ces entrepreneurs ont souvent créé leur société à leur domicile. Des conditions qui ne sont pas idéales pour développer une entreprise. À la Pépinière, non seulement ils bénéficient d'un véritable environnement de travail, avec une salle de réunion où ils peuvent accueillir leurs clients, une cafétéria, des vestiaires, mais on les aide à se développer au contact d'autres entrepreneurs.

- **Que deviennent-elles à la fin de leur bail de 23 mois ?**

- **C.G. :** Même si ces entreprises quittent nos locaux, plusieurs d'entre elles projettent de

s'installer à proximité de la Pépinière, au sein de la zone d'activité de Schlierbach. Elles pourront ainsi rester en contact avec la Pépinière. On continuera à les soutenir, même après leur départ.

- **Dans quel but créer une association au sein de la pépinière ?**

- **C.G. :** Cette association permettra justement de préserver les liens une fois que les entreprises quitteront la Pépinière et de créer un véritable réseau d'entreprises au sein du Pays de Saint-Louis. Et les employés bénéficieront des mêmes avantages que dans des grandes entreprises grâce à la mise en œuvre d'actions collectives.

La Pépinière en quelques chiffres



Espace Entreprises "La Pépinière". PHOTOS DNA - S.F.

► **2013**

C'est la date de l'ouverture de la Pépinière avec l'installation officielle des premières entreprises le 1^{er} février.

► **10**

C'est le nombre de locaux qu'abrite la Pépinière. Cinq entreprises sont installées dans l'un des ateliers de 217 m² (comprenant un hangar, un bureau et une mezzanine). Cinq autres occupent des

bureaux de 15 m².

► **2**

En années, c'est la durée maximale d'existence d'une entreprise qui projette d'intégrer la Pépinière.

► **23**

Comme le nombre de mois durant lesquels les jeunes entreprises peuvent louer un atelier ou un bureau. À l'issue de cette

période, elles sont amenées à poursuivre leur développement dans de nouveaux locaux afin de laisser la place à d'autres jeunes entreprises.

► **2 000 000**

En euros, c'est le coût total de la création de la Pépinière (comprenant l'achat du terrain, la construction et l'aménagement des locaux). Un investissement partagé entre l'État et l'ensemble des collectivités locales.